



# D'une somme de projets à une armature globale



## Vers une armature verte et bleue

Chaque projet en lien avec les espaces naturels représente une brique participant à la construction d'une armature verte et bleue globale.

Les questions posées pour évoluer vers un modèle post-carbone nécessitent de repenser le fonctionnement du territoire à travers l'articulation de quatre concepts clés que l'ADEUS a développés. L'un de ces quatre concepts est celui du Territoire Paysage Ressources qui traite du rapport ville-nature et de l'optimisation des ressources naturelles au service de l'organisation urbaine.

Le paysage, en s'appuyant sur le socle naturel, permet d'imaginer le territoire autrement à toutes les échelles. Il a la vertu de repositionner les questions de l'eau, du climat, de l'agriculture, de la nature en ville au cœur des réflexions et des débats. Ces nouveaux enjeux urbains redessinés autour du développement durable doivent aussi être au cœur de l'organisation urbaine. Dès lors, ne faut-il pas **inverser le regard** et construire le territoire à partir de son armature d'espaces naturels et agricoles plutôt qu'à partir de ses espaces bâtis ?

Dans cette approche, l'armature des espaces naturels de notre territoire fondé par l'eau peut devenir l'acteur principal de ce nouveau rapport ville-nature. Elle offre un potentiel de structuration du territoire et de mise en réseau des espaces nécessaires à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique (gestion des inondations, espaces de respiration...) et ainsi de développement de l'attractivité du territoire.

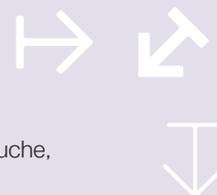
Aujourd'hui les espaces naturels forment une somme d'éléments en patchwork sans cohérence d'ensemble. Ils sont globalement peu valorisés, peu mis en réseau avec la ville, peu exploités pour qualifier l'espace bâti et très fragmentés, en particulier au centre de la CUS, là même où les enjeux sociaux et économiques sont les plus forts.

Mettre en œuvre un projet d'armature verte et bleue structurant nécessite de :

- \* constituer une structure cohérente, amplifiée et continue sur la base des espaces naturels,
- \* révéler les qualités naturelles de ces paysages et rendre lisible la structure des espaces naturels (parcours, accès, silhouette urbaine),
- \* valoriser ces espaces pour les pratiques urbaines (promenades, lieux d'échanges et de rencontres, agriculture de proximité, déplacements piétons-cycles),
- \* organiser les lisières urbaines au regard des espaces de nature,
- \* développer un réseau de mobilité piétons-cycles s'appuyant sur l'organisation en système des espaces naturels.



## PARTAGER LES PROJETS DE CHACUN, PREMIÈRE ÉTAPE DE LA RÉFLEXION



Les projets de Parc Naturel Urbain Ill-Bruche, du Tournant du Rhin et de la Trame Verte et Bleue de la CUS ont comme point commun de valoriser les espaces naturels irriguant la métropole strasbourgeoise, chacun avec des ambitions et enjeux spécifiques à son échelle d'action.

### Le Parc Naturel Urbain Ill-Bruche

Situé à la confluence de l'Ill et de la Bruche, le projet de PNU, porté par la Ville de Strasbourg, couvre plus de 300 ha de zones inondables réparties sur les quartiers de Koenigshoffen, Montagne Verte et Elsau. Projet de territoire de proximité construit sur une démarche participative, il vise à valoriser le patrimoine naturel, historique et culturel et développe une dynamique de quartier autour d'initiatives socio-économiques.

### Le Tournant du Rhin

Le projet du Tournant du Rhin du Conseil Général du Bas-Rhin porte sur les abords du plan d'eau de Plobsheim, un site écologique majeur à fort potentiel de loisirs sportifs et de nature à l'échelle de l'agglomération. Basé sur une importante démarche de concertation, il vise une valorisation du site par des aménagements exemplaires en termes de développement durable.

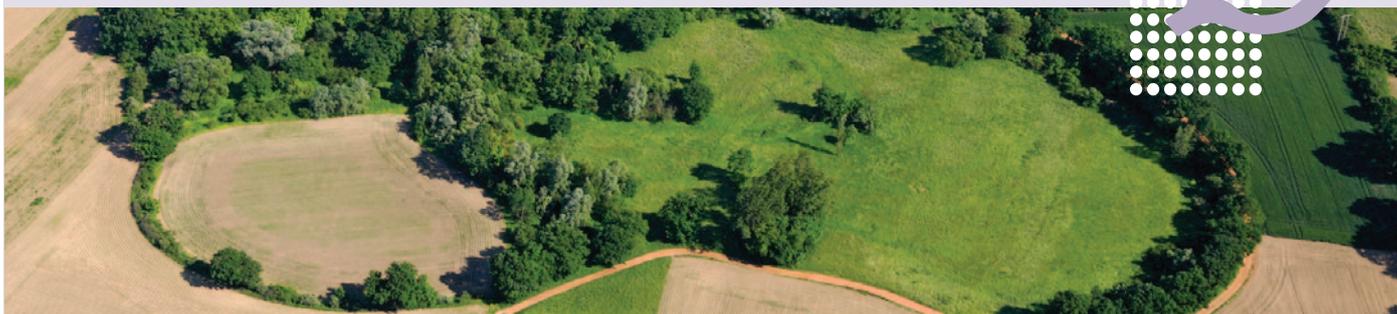
### La Trame Verte et Bleue de la CUS

Outil d'aménagement du territoire, le projet de Trame Verte et Bleue de la CUS vise à organiser le territoire pour préserver les espaces nécessaires à la survie des espèces (réservoirs et corridors de déplacement). Déclinaison locale du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, sa mise en œuvre repose sur sa traduction dans le PLU communautaire et sur des réalisations concrètes (projets de renaturation, animation avec les agriculteurs, mise en place de sites pilotes, etc.).



1. Parc Naturel Urbain Ill-Bruche
2. Tournant du Rhin

 Trame Verte et Bleue de la CUS, principes et propositions, Mars 2012



# Difficultés et leviers

Débattre, avec les partenaires de l'agence, de l'articulation des projets de chaque collectivité pour construire un projet d'armature verte et bleue et en faire un système de fonctionnement métropolitain a soulevé des interrogations diverses (de vocabulaire, de compréhension des enjeux), des difficultés techniques et a permis d'identifier des leviers potentiels.

## Passer de la Trame Verte et Bleue à une armature verte et bleue

Si la notion de Trame Verte et Bleue, instaurée par les lois Grenelle, et son objectif de construction d'un réseau écologique constitué de réservoirs de biodiversité et de corridors sont clairement définis et partagés, il n'en est pas de même pour celle de l'armature verte et bleue. Intègre-t-on les mêmes espaces ? Quels sont les contours et les fonctions de l'armature verte et bleue ?

**La notion d'armature verte et bleue dépasse la dimension écologique de la démarche de Trame Verte et Bleue**, dans une conception plus large et multifonctionnelle qui intègre la dimension humaine et urbaine. Elle prend en compte

tous les services rendus par ces espaces : loisirs, champ d'épandage des crues, production agricole... Elle cherche à optimiser le potentiel existant pour répondre aux multiples objectifs des collectivités et attentes de la population et constituer une ossature de l'organisation urbaine. Quels sont alors les conditions et leviers indispensables à son élaboration et sa spatialisation ?

Faire le diagnostic du fonctionnement actuel au regard des besoins pour le territoire de demain apparaît comme un premier pas indispensable pour en définir ses contours et orienter les projets.



**La Trame Verte et Bleue**, un outil d'aménagement du territoire défini au niveau national.

**L'Armature verte et bleue**, un projet d'aménagement du territoire.

## Concilier fréquentation et préservation



La fonctionnalité écologique est considérée comme prioritaire dans la Trame Verte et Bleue.

L'enjeu principal cité de façon récurrente par les partenaires réside dans la conciliation entre les ambitions de valorisation des espaces naturels de la ville (aménités, accessibilité) et de préservation écologique.

Faut-il « sanctuariser » en termes d'aménagements, voire d'usages, certains espaces au-delà des protections réglementaires existantes ? Il apparaît indispensable d'identifier et de hiérarchiser les éléments constitutifs de la Trame Verte et Bleue du territoire en vue de déterminer le degré de protection des différents secteurs et les usages possibles.

Est-il possible de créer des voies vertes fonctionnelles dans certains espaces de la Trame Verte et Bleue (notamment forêt du Neuhoef) au regard des impacts potentiels sur la biodiversité ? Quels modes d'accès mettre en place pour le site de loisirs du Tournant du Rhin de façon à valoriser son potentiel tout en canalisant les flux entrants ?

Le développement d'un observatoire (points de repères, indicateurs) serait intéressant pour **objectiver la limite de fréquentation des sites sensibles** afin d'en adapter les usages et l'accessibilité et de justifier les moyens/ aménagements mis en place.

## Donner une identité aux espaces naturels

Pour que les espaces naturels participent vraiment au fonctionnement métropolitain et pour prendre conscience de ce qu'ils apportent à la ville, il importe de donner une identité à ces espaces. Aujourd'hui, ce sont encore trop souvent des espaces résiduels sans nom, sans usage, mal reliés aux espaces bâtis de proximité. Donner un nom aux espaces est un premier signe d'identité.

La stratégie de valorisation des espaces pourrait par ailleurs évoluer vers la mise en place d'offres de services (glacier, buvette, location de vélos...) et de réseaux de cheminements piétons/cycles lisibles, tels que les parcours de promenades proposés au sein du Parc Naturel Urbain-III Bruche et accessibles depuis les transports en commun.

L'espace commence à exister quand il est « pratiqué » ou quand sa fonction est reconnue ; on le protège (notion de « contrôle social ») en y créant un usage.

## Désenclaver/mailler

Face au morcellement du territoire de la CUS, ville archipel constituée de pièces urbanisées peu reliées entre elles, l'armature verte et bleue offre l'opportunité de mettre en réseau et de rendre accessible la diversité de ces morceaux de ville.

Les échanges ont pointé :

- la nécessité de créer ou améliorer des portes/passages pour effacer les ruptures réelles ou perçues que constituent les infrastructures de transports et voies d'eau,
- l'absence de maillage lisible de cette armature verte et bleue, ce qui empêche une appropriation par tout un chacun.

Créer des continuités cyclables, paysagères et écologiques de qualité qui vont au-delà de simples connexions physiques permettrait de mieux articuler les quartiers et les lieux de vie (habitat, activités, loisirs), de désenclaver certains secteurs (parc des Glacis, secteur portuaire en lien avec les quartiers environnants, plan d'eau de Plobsheim par des liaisons Nord/Sud et transversaux vers l'espace urbain...) et d'en améliorer l'attractivité.

Le Schéma Directeur Vélo de la CUS prévoit le développement d'un Réseau Express Vélo (itinéraires directs et sécurisés pour les principaux déplacements pendulaires longue distance) qui s'appuie partiellement sur le réseau de voies d'eaux et d'espaces verts. Compléter ce réseau pour faire de l'armature verte et bleue un réseau structurant du territoire interroge par rapport à des conflits d'usage, d'une part entre usagers, et d'autre part entre fréquentation et préservation de la biodiversité.



UN ESPACE FREQUENTÉ EST UN ESPACE RECONNU

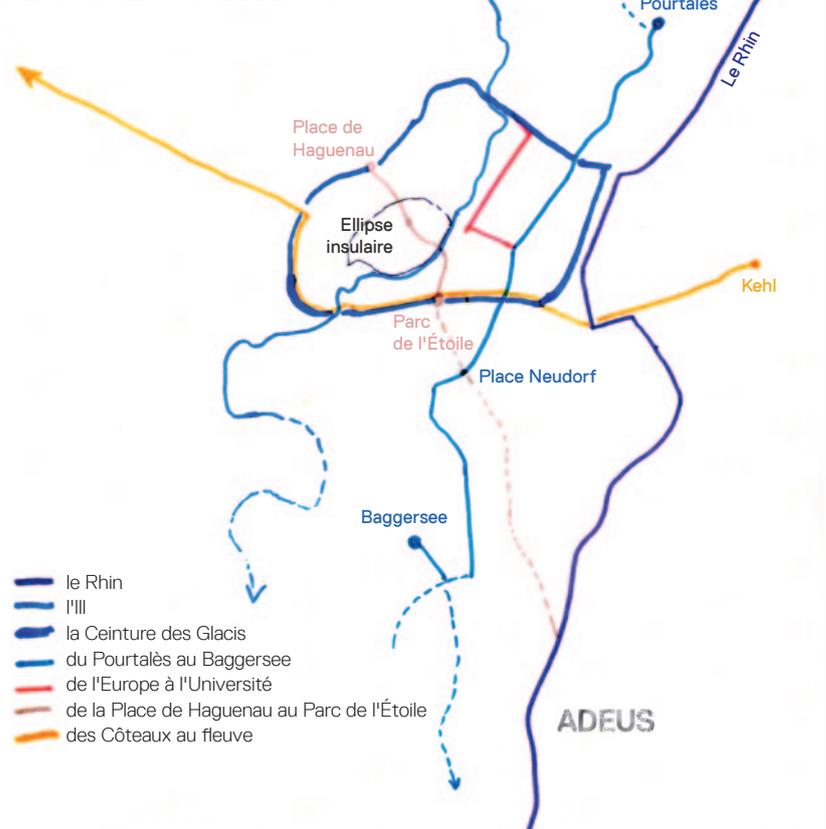


## DÉVELOPPER DES LIENS ENTRE LE PORT ET SON ENVIRONNEMENT

LES ENJEUX DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG SE POSENT EN TERMES DE VALORISATION DES ESPACES PUBLICS POUR SES USAGERS, DE CONNEXION AVEC LES QUARTIERS ENVIRONNANTS, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

LE PROJET D'ARMATURE VERTE ET BLEUE POURRAIT CONJUGUER CES DIFFÉRENTS ENJEUX TOUT EN AMÉLIORANT LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES.

## PROPOSITION DE PARCOURS VÉLO VALORISANT LE PAYSAGE DE LA CUS



## Intensifier la ville aux abords de l'armature verte et bleue

Le socle naturel est également à considérer comme une source potentielle de dynamisme socio-économique en milieu urbain : valorisation foncière du bâti en bordure de l'armature verte et bleue, mise en valeur par une agriculture vivrière... La mise en place d'indicateurs économiques pour suivre l'évolution de l'attractivité des sites en fonction des aménagements permettrait notamment de rendre lisible la valeur ajoutée qu'apportent la présence et la valorisation des espaces naturels.

Y **développer de l'urbanité** nécessite de travailler les lisières urbaines pour retourner la ville sur l'eau et ses espaces naturels afin de valoriser, qualifier et densifier l'espace bâti. Si la relation entre espace bâti et espace non bâti est relativement pensée au centre de Strasbourg, elle reste à faire en périphérie et dans les délaissés urbains où pratiquement rien n'est fait.



## Inverser le regard et avoir une vision globale

L'ensemble des débats converge vers la nécessité d'avoir une vision globale pour que chaque projet de territoire soit travaillé de façon amont et aval, afin de constituer un véritable maillon de la chaîne.

### Il faut avant tout affirmer des intentions et un projet d'ensemble pour concilier les enjeux globalement

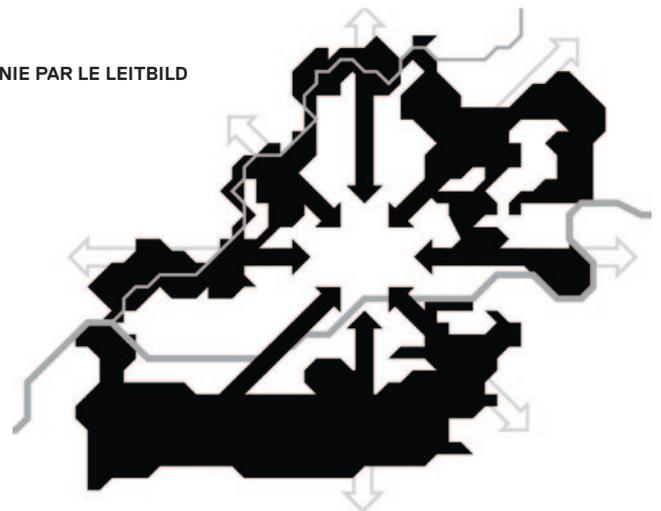
et, ensuite, voir quels sont les moyens à mettre en œuvre, y compris en termes d'investissements (par exemple investir dans de larges percées, confortables et multifonctionnelles au niveau des infrastructures faisant obstacle à une mise en réseau lisible).

C'est l'exemple du Leitbild de Francfort qui prend en compte, en amont, l'armature verte.



VALORISER LE LIEN ENTRE ESPACE BÂTI ET ESPACE NATUREL

LA CEINTURE VERTE DÉFINIE PAR LE LEITBILD DE FRANCFORT



Source : GrünGürtel, Stadtplanungsamt Frankfurt am Main



## QUELLES CENTRALITÉS POUR L'ARMATURE VERTE ET BLEUE ?

Cette question posée aux partenaires visait à échanger sur le rôle de l'armature verte et bleue dans le fonctionnement du territoire et dans sa représentation mentale dans un parallèle avec le réseau de tramway.

Pour les uns, les centralités devraient constituer de véritables pôles d'attraction sur un réseau. Pour certains, elles devraient être prioritaires dans l'enveloppe urbaine, là où l'enjeu social est le plus fort, afin de créer du lien social et déghettoiser les quartiers archipels.

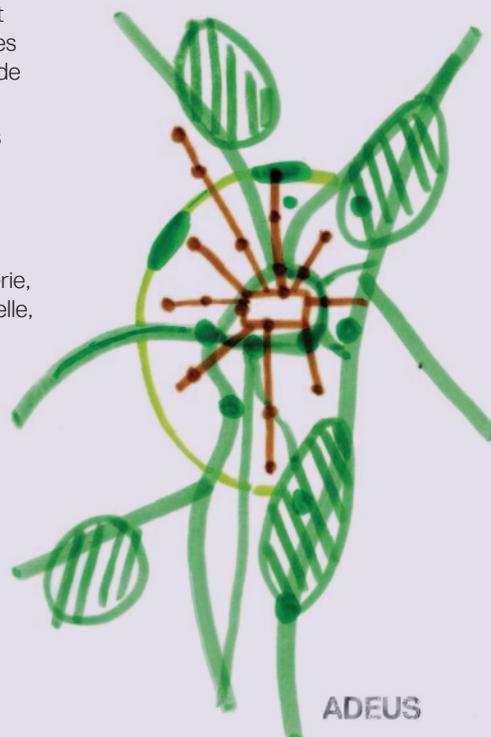
La perception même de la centralité a pris des valeurs différentes pour chacun. On peut résumer les ingrédients de ce qui fait centralité comme suit :

- La notion de connexion et d'articulation apparaît comme un élément clé pour définir les centralités. Se situer dans un site de confluence comme le parc Ill-Bruche, à la croisée de plusieurs quartiers (Jardin des Deux Rives) ou au point de départ d'itinéraires piétons-cycles (Oberjaegerhof) définit une forme de centralité.
- Les lieux de sociabilité, de festivités et de forte attractivité, où l'on se retrouve pour se promener ou pratiquer une activité, sont aussi identifiés comme des centralités : parc du Pourtalès, parc de l'Orangerie, parc Schulmeister, parc de la Citadelle, plan d'eau de Plobsheim.

Les centralités sont aussi représentées par des sites phares, au cœur de l'imaginaire collectif. Ainsi, on peut retrouver dans cette catégorie, un certain nombre de sites évoqués : les poumons verts des forêts rhénanes (Illkirch et Robertsau), la ceinture des forts nommée le « Grand contournement écologique Nord », le canal de la Bruche...

Quant aux centralités que l'on souhaite voir se développer, sont évoqués surtout des sites reliquats qui, par leur situation et leur nature, constituent des potentiels de centralités (site du Polygone, éventuel parc Lafontaine, la Kaltau, la vallée de la Souffel, les gravières...).

## LES FUTURS RÉSEAUX DE LA PROXIMITÉ ?



- réseau TC structurant et ses centralités
- armature verte et bleue et quelques centralités évoquées

# Quelle suite ?



En devenant l'ossature d'une nouvelle forme d'alliance ville-nature, l'armature verte et bleue contribuerait, par sa mise en réseau des territoires, à favoriser les dynamiques écologiques, sociales et économiques. L'objectif des débats était de comprendre et de partager les enjeux de cette vision globale donnant un cadre cohérent à l'ensemble des projets.

Les débats ont permis de rendre lisibles les points qui font consensus :

- \* construire une Trame Verte et Bleue, premier pas indispensable pour aller vers un projet d'armature verte et bleue,
- \* identifier et rendre lisible la multifonctionnalité des espaces naturels, pour répondre aux besoins d'un nouveau modèle de territoire,

- \* inverser le regard et penser le territoire à partir de ses espaces naturels, une vision globale pour valoriser l'espace urbain.

Et d'autres points qui restent à approfondir :

- ↳ comment faire de l'AVB l'ossature du développement urbain tout en étant compatible avec le rôle écologique de la Trame Verte et Bleue ?
- ↳ quel traitement des lisières urbaines ?
- ↳ quelle structuration de ces espaces naturels en termes de déplacements piétons/cycles ?

L'agence participe, à travers ses études, à construire un fonctionnement métropolitain donnant un cadre cohérent à l'ensemble des projets.

D'autres études du programme de travail partenarial 2013 vont contribuer à poursuivre cette réflexion :

- + élaboration en cours du PLU communautaire de la CUS et traduction réglementaire de la Trame Verte et Bleue,
- + appel à projet «Élaboration d'une trame verte urbaine»,
- + déclinaison de la continuité Bruche aval,
- + typologies de lisières urbaines,
- + préparation du Schéma Départemental d'Aménagement.

## LES ATELIERS : RENCONTRES ET SUJETS

Le groupe de réflexion partenarial « **Articulation du Parc Naturel Urbain de Strasbourg avec le Tournant du Rhin et la Trame Verte et Bleue** » s'est réuni à trois reprises :

- 11 septembre 2012 : **présentation des projets et du concept de Territoire Paysage Ressources.**
- 13 novembre 2012 : **présentation d'un travail exploratoire sur les continuités écologiques et débat sur les enjeux d'articulation.**
- 19 décembre 2012 : **débat sur les leviers et les centralités d'une armature verte et bleue globale.**

Y ont participé : des techniciens du CAUE, CG 67, CUS, DREAL et PAS.

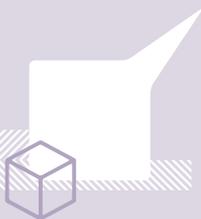
## LES TRAVAUX ADEUS :

**Le territoire paysage - Les Notes de l'ADEUS n°68** : <http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg68-schemas-fonctionnels-metropolitains>

Accès aux partenaires :

**Les Schémas fonctionnels métropolitains - Les expertises de l'ADEUS** : <http://www.adeus.org/productions/les-schemas-fonctionnels-metropolitains>

**10 fiches Trame Verte et Bleue - La compréhension et l'intégration des questions écologiques dans les documents d'urbanisme - Les expertises de l'ADEUS** : <http://www.adeus.org/productions/fiches-trame-verte-et-bleue>



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**  
Équipe projet : **Mélanie Pous (chef de projet), Sylvie Blaison, Nathalie Griebel, Virginie Muzart**  
Photos : **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)